Pétition
Non au « Forfait Urgences »

Le Gouvernement, au travers du projet de loi de financement de la Sécurité sociale, entend taxer les usagers allant aux urgences sans qu'une hospitalisation s'avère nécessaire. Cette taxe prendrait le nom de « Forfait Urgences ».

C'est inacceptable : les assurés ne peuvent être rendus responsables du manque de médecins dits « de ville » ou de recours possibles à des soins de proximité qui les obligent à se rendre dans les services d'urgence. Ils ne peuvent être rendus responsables des fermetures de lits à l'hôpital, du manque de personnels soignants dans tous les services...

La Cgt, au contraire, fait des propositions pour développer l'accès aux soins de proximité, qu'ils soient programmés ou non.

Elles s'appuient notamment sur la création de Centres de santé pluri disciplinaires (*médecins généralistes et spécialistes, infirmiers, radiologues* ...) dans le cadre du service public.

Lien propositions CGT site confédéral :

- ➔ Je suis contre le « Forfait Urgences ».
- ➔ Je demande qu'il soit retiré du projet de Loi de Financement de la Sécurité sociale,
- ➔ Je signe

NOM	PRENOM	VILLE	SIGNATURE